



AÉROPORT MAYA-MAYA

Réglage des défaillances techniques

Le système de climatisation de l'aéroport international Maya-Maya, aux arrêts depuis des mois en raison des fuites d'eau et de corrosion, a été rénové et remis en service. Selon les experts qui ont réalisé les travaux, la rénovation garantit une performance fiable à long terme avec des coûts énergétiques réduits et une maintenance simplifiée.



Page 16

Une vue partielle intérieure de l'aéroport Maya-Maya

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA FISCALITÉ

Des solutions digitales encouragées



Les discussions en panel

Lors de la 8e édition du Colloque international sur la fiscalité tenue à Brazzaville, les participants ont insisté sur la nécessité de moderniser les administrations en Afrique par des solutions digitales. Celles-ci per-

mettront aux pays africains d'établir la confiance entre l'administration fiscale et les contribuables, d'accroître la transparence et d'assurer un meilleur suivi de la collecte des recettes.

Page 2

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Coup d'envoi reporté

Le démarrage du championnat national ligue 1, initialement prévu le 13 septembre courant, est reporté de quinze jours. « Nous avons pris la décision ensemble de reporter le championnat. Si dans ces jours nous n'avons pas l'autorisation, nous trouverons un plan B », a assuré le président de la Fédération congolaise de football, Jean Guy Blaise Mayolas.

Page 15



Le président de la Fécofoot Jean Guy Blaise Mayolas s'adressant aux clubs

PROCLIMAT

Le budget 2025 revu à la baisse

L'unité de coordination du projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Proclimat) vient de réduire son budget de l'année en cours passant de 11, 4

milliards de FCFA à 8, 18 milliards de FCFA. Objectif : optimiser les ressources locales.

Page 5

Éditorial

Climat : mots-clés

Page 2

ÉDITORIAL

Climat: mots-clés

Depuis l’alerte lancée en 1972 à Stockholm sur l’urgence climatique, le tour du monde de l’impératif écologique est quasi bouclé. En un mot, aujourd’hui prévaut l’engagement des États à préserver les écosystèmes naturels à travers la mise en œuvre de politiques audacieuses où le développement joue des coudes avec la survie de l’humanité.

Sous la houlette des Nations unies, de nombreux pays ont accueilli une ou plusieurs Conférences des parties (COP) dans l’objectif de soutenir les efforts entrepris dans ce sens. Cette année, au mois de novembre, le Brésil abritera dans la ville de Belém une nouvelle réunion mondiale dédiée au climat. Sera-ce un round supplémentaire de déclarations sans suite ?

Le pays d’Amérique du Sud a l’habitude de ce type des retrouvailles et, soit dit en passant, doté de son immense forêt d’Amazonie, il a l’avantage de constituer avec le Bassin du Congo en Afrique centrale, et celui du Bornéo-Mékong, en Asie du Sud-Est, l’une des solutions qui nourrissent encore l’espoir de lendemains meilleurs en termes de préservation de l’environnement.

Mais au fil des COP –on en sera à la 30^e au Brésil- le même constat s’impose : les engagements pris par les donateurs sont loin d’être concrétisés, les pays « pollueurs » mobilisent contre la destruction des forêts dans les pays en développement sans apporter la contrepartie nécessaire à la transition énergétique, tandis que les bouches à nourrir toujours plus nombreuses ont besoin d’être prises en considération.

Les 8-9 septembre, la deuxième édition du sommet africain sur le climat tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, a été pour le continent l’occasion, entre autres, de se projeter vers la rencontre de Belém. Comme les fois précédentes, l’Afrique est appelée à parler d’une même voix pour espérer convaincre ses partenaires à mettre la main à la poche et matérialiser leurs promesses. Au risque de voir remplacés les bons mots de leurs discours par les maux de la détresse écologique.

Les Dépêches de Brazzaville

MOBILISATION FISCALE

Des solutions digitales encouragées

La digitalisation constitue le pilier de l’efficacité de l’administration fiscale, favorisant la transparence et la simplicité pour les contribuables. À l’issue des quatre journées d’échanges, à Brazzaville, les participants au huitième Colloque international sur la fiscalité ont notamment insisté sur la modernisation des administrations en Afrique, ainsi que sur la formation des agents de recouvrement.

Les travaux du Colloque international sur la fiscalité se sont achevés, le 12 septembre, sur une note encourageante. Ce rendez-vous annuel a pu mobiliser des experts, des universitaires, des dirigeants d’entreprise, des décideurs et des représentants des administrations fiscales de plusieurs pays africains (Bénin, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d’Ivoire, Guinée, Niger, Tchad, RD Congo, Maroc, Madagascar, Mali, Mauritanie, Gabon), des délégations de France, de Belgique et d’Italie. Entre tables-rondes et ateliers thématiques, les participants ont exploré diverses solutions pour maximiser les ressources internes.

La transformation digitale s’est avérée être une solution permettant aux Etats africains d’établir la confiance entre l’administration fiscale et les contribuables, d’accroître la transparence et d’assurer un meilleur suivi de la collecte des recettes. « Ce processus est crucial », soutient Catherine Lemesle, secrétaire générale du Cercle de réflexion et d’échange des dirigeants des administrations fiscales, ajoutant que la digitalisation peut accélérer le recouvrement des impôts, faciliter la conformité et diminuer l’évasion fiscale. D’après le professeur Arnaud Raynouard de l’Université Paris-Dauphine PSL, la digitalisation est une mutation profonde qui s’impose comme une nécessité pour moderniser les services publics.

La République du Congo, dont les réformes liées au déploiement du système E-TAX pour la gestion des impôts, à l’adoption de la télé-déclaration de la TVA, ainsi qu’à la formation des agents publics ont été saluées lors du



Les discussions en panel/Adiac

colloque, s’est engagée à poursuivre la digitalisation de l’ensemble de son administration fiscale afin d’en accroître l’efficacité. Ces mesures ont permis à ce jour d’optimiser le recouvrement des recettes, de promouvoir le civisme fiscal et d’envisager l’élargissement de la base des contribuables. « Ce colloque nous a permis de tracer une feuille de route claire », a déclaré Ludovic Itoua, directeur général des Impôts et des Domaines du Congo. L’administration fiscale congolaise devrait prochainement engager le dialogue avec le secteur privé, simplifier davantage les procédures de déclaration, fiscaliser le secteur informel...

Au plan politique, la fiscalité reste un pilier de souveraineté et de stabilité économique. Clôturant les travaux du colloque de Brazzaville, le ministre congolais des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, a tenu à replacer ces discussions dans le contexte de la récente Conférence des chefs d’État de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique cen-

trale, axées sur l’accroissement des ressources intérieures. La maximisation des recettes extractives, en particulier du secteur pétrolier, constitue l’une des priorités du gouvernement congolais. « Le droit fiscal national doit se renforcer », a martelé Christian Yoka. Placé sous le thème « Rôle et place du droit fiscal national : enjeux de la mobilisation des recettes et de durabilité », ce colloque a été organisé par le Master 227 de l’Université Paris-Dauphine PSL, en partenariat avec la direction générale des Impôts et des Domaines du Congo. Outre la problématique de la digitalisation ou l’efficacité fiscale, les participants ont insisté sur la formation et la professionnalisation des agents des impôts, le renforcement des mécanismes de lutte contre la fraude et l’évasion fiscale, l’inclusion fiscale, avec une fiscalité verte en tenant compte de la protection environnementale, le renforcement du partenariat au niveau régional et international en vue du partage d’expériences.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N’Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d’agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l’Agence : Ange Pongault
Chef d’agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

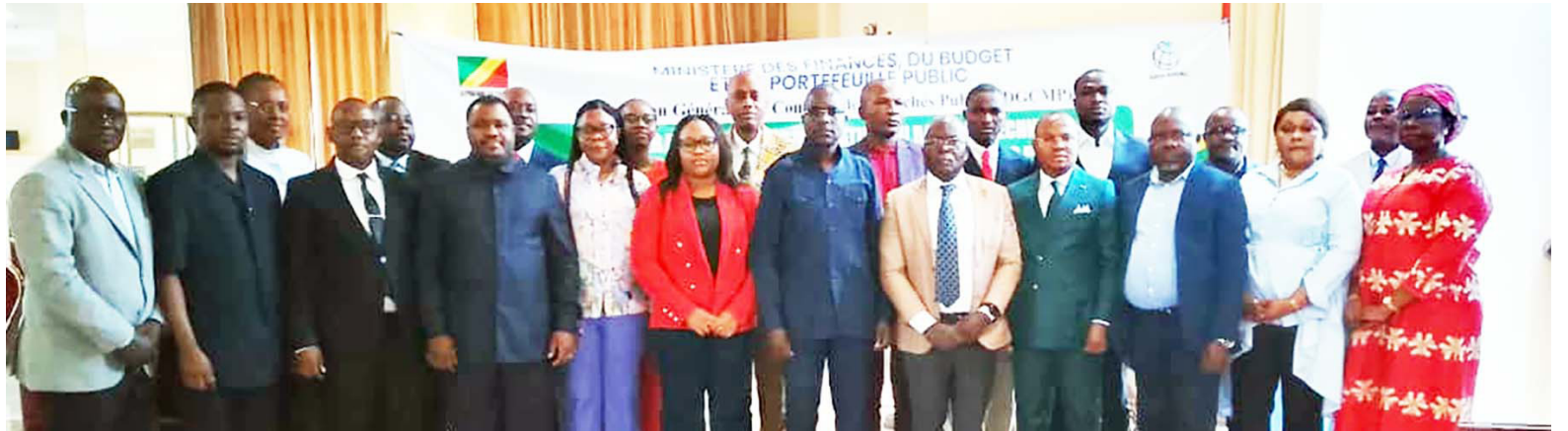
*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MARCHÉS PUBLICS

Des experts se penchent sur la collecte des données

Le directeur général du contrôle des marchés publics, Joel Ikama Ngatse, a lancé, le 12 septembre, à Brazzaville l'atelier d'examen et de validation du rapport technique relatif à la collecte des données sur les marchés publics en République du Congo. Ce rendez-vous qui s'inscrit dans le cadre du Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (Pagir) vise, entre autres, à améliorer la transparence dans la gestion des marchés publics.

Organisé par la DGCM, grâce au partenariat entre la République du Congo et le groupe de la Banque mondiale à travers le Pagir, dans son volet axé sur les résultats, l'atelier réunit, du 12 au 14 septembre 2025, une trentaine des cadres et agents de la direction générale du contrôle des marchés publics. Durant ces trois jours, les experts examineront les points liés à la réforme du système de la commande publique. Celle-ci a, en effet, introduit plusieurs innovations dans le code des marchés publics et des textes subséquents visant à améliorer la transparence, l'efficacité et la redevabilité dans la gestion des marchés publics en République du Congo. Ces changements concernent notamment la définition des seuils de passation, l'introduction de nouveaux outils de planification,



Les participants/Adiac

la simplification de certaines procédures et le renforcement des mécanismes de contrôle.

Dans son allocution, Joel Ikama Ngatse a présenté les différentes réformes engagées par le gouvernement dans le domaine des finances publiques grâce au soutien de certains partenaires comme la Banque mondiale. « Ces réformes visent à renforcer la transparence, l'efficacité et la redevabilité dans la gestion des ressources publiques.

La DGCM, dans ses prérogatives, a conduit un exercice de collecte des données portant sur les archives de cette direction ainsi que sur la contribution des maîtres d'ouvrages et maîtres d'ouvrages délégués puisqu'ils jouent un rôle central dans le système de passation des marchés publics. Cet atelier nous permettra d'avoir des données fiables et de formuler des recommandations consensuelles pour améliorer la qualité des informations tout en réduisant les

délais de traitement et en garantissant la transparence », a-t-il indiqué.

Ces données sur les marchés publics attribués au niveau national ont été collectées, puis centralisées et traitées entre juillet 2024 et juillet 2025. Cet atelier d'examen et de validation du rapport technique relatif à la collecte des données sur les marchés publics en République du Congo a pour but d'examiner et de valider le rapport technique élaboré. De façon spécifique, il s'agit

de présenter le rapport proposé aux participants, l'examiner, formuler les observations, suggestions et recommandations, intégrer les modifications proposées et valider le rapport après amendements.

Notons que l'objectif de développement du Pagir est d'accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources nationales et de la gestion des dépenses, avec un accent particulier sur les secteurs de la santé et de l'éducation.

Rude Ngoma

LE FAIT DU JOUR

Au cœur de septembre

Que nous livrera ce mois de septembre, charnière, chez nous au Congo, entre la saison sèche et la saison des pluies, plus loin, en Europe et ailleurs, entre l'été et l'automne, chez les peuples du monde dits libres, entre les valeurs de justice dont se fait l'écho le concert des nations à propos des souffrances de la Palestine et des impératifs de survie exprimés en toute légalité par Israël ?

Au début de ce neuvième mois de l'année en effet, il paraît encore difficile de reprendre à son compte les paroles de la sublime voix chantante de Nana Mouskouri : « ... Chaque septembre, ma vie est plus tendre, plus belle... ». Après tout, la diplomatie internationale est sur le point de vivre un de ces moments clés dans la marche des États. Non sans appréhensions.

En marge de la 80^e Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies à New York, la reconnaissance annoncée de l'État de Palestine par certaines puissances occidentales naguère hésitantes, pour ne pas dire indifférentes à la question, allongera encore un peu plus la liste des pays engagés dans le processus de rendre sa dignité au peuple de cette terre, privé de ses droits à disposer de

lui-même depuis des décennies.

Il va de soi que la démarche envisagée dans ce sens par la France, la Belgique, le Canada, et dans une certaine mesure le Royaume-Uni, si elle se concrétise dans les semaines à venir, couronnera une bataille en cours depuis 1988. Cette année-là, le 15 novembre, pour être précis, était proclamée l'indépendance de la Palestine à Alger (Algérie) par le Conseil national palestinien.

Au fil des ans, de nombreux pays se sont joints au plaidoyer en faveur de la création d'un État de Palestine. Au 5 février 2025, d'après les statistiques disponibles, le nombre officiel de suffrages favorables est de 148 sur les 193 États membres de l'ONU. Parallèlement, les pays reconnaissant Israël, dans ses frontières de sa création en 1948, sont au nombre de 164. En tout état de cause, la majorité de ces nations plaide pour la coexistence de deux États en lieu et place de deux entités qui jurent la perte de l'une et l'autre.

Il n'y a pas de doute que l'attaque meurtrière du 7 octobre 2023, au cours de laquelle le Hamas a mis le feu aux poudres sur le territoire de l'État hébreu, fauchant de nombreuses vies innocentes, a exacerbé les tensions. La riposte du gouvernement israélien ne s'étant pas

faite attendre a atteint des proportions inégalées. Les images du champ de bataille passées en boucles sur les chaînes de télévision sont, il faut le reconnaître, apocalyptiques.

Quand on imagine qu'en dépit du calvaire que subissent les otages du Hamas, de celui qu'endurent les personnes incarcérées dans les prisons israéliennes les hostilités se poursuivent, que les morts se comptent par centaines de milliers, et la famine tue en silence, il est raisonnable que les appels se multiplient pour réclamer la réponse la plus acceptable préconisée par l'ONU : la solution à deux États. Pour cela, les tabous de la crispation indépassable doivent être une fois pour toutes brisés par les soutiens « indéfectibles » des deux camps.

En avril 2024, le veto des États-Unis a fait échouer l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU. Cette année, Washington refuse d'octroyer les visas à la délégation palestinienne désireuse de prendre part à l'Assemblée générale à New York. Plusieurs chancelleries à travers le monde déclarent ne pas comprendre une telle prise de position de l'administration américaine dans la mesure où le siège de l'ONU, en dépit du fait de se trouver sur le territoire américain

ne devrait jamais s'aliéner sa neutralité.

Il ne faut pourtant pas oublier de rappeler les efforts entrepris par l'Amérique pour parvenir à une solution viable dans le conflit israélo-palestinien. En 1994, le leader palestinien, Yasser Arafat, le Premier ministre israélien, Yitzhak Rabin ainsi que son ministre des Affaires étrangères, Shimon Peres, recevaient le Prix Nobel de la paix. Cette distinction consacrait la signature en 1993, dans la capitale américaine, sous le regard « unificateur » du président des États-Unis d'alors, Bill Clinton, des accords de « reconnaissance mutuelle » patiemment concoctés à Oslo, en Norvège entre les deux parties.

En tout état de cause, si telle est sa volonté, si les obstructions d'ordre politique et géostratégique sont enfin levées, Washington est à même de débloquent la situation au Proche Orient. Et faire en sorte qu'au cœur de ce mois de septembre 2025, fort de l'adhésion promise de nouvelles voix au processus de création d'un État palestinien viable aux côtés de l'État d'Israël, vieux lui de 77 années, le temps devienne plus tendre et plus beau. Oui, si la Maison Blanche est déterminée !

Gankama N'Siah



— VISITEZ LE — MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

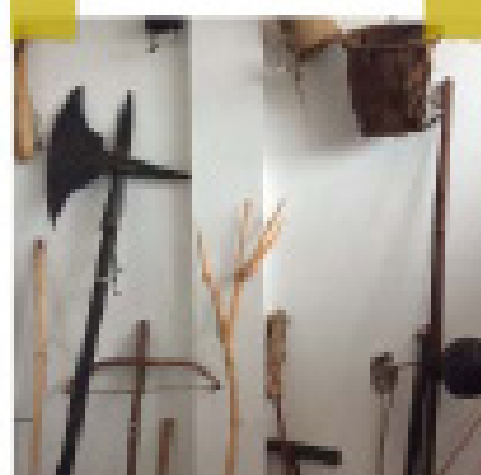
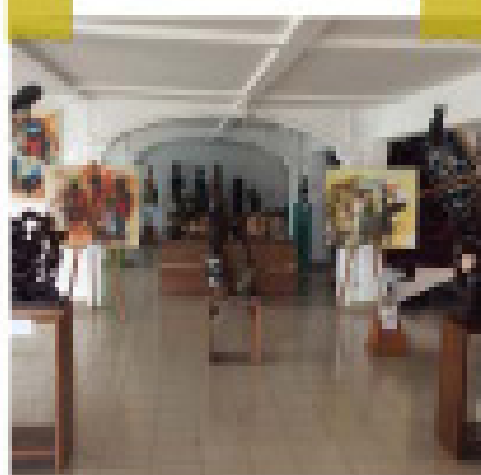
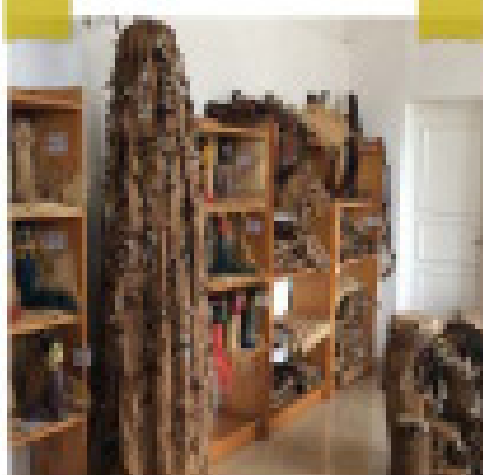
L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- ☒ Sculptures
- ☒ Peintures
- ☒ Céramiques
- ☒ Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



**Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo**

PROCLIMAT

Le budget de 2025 revu à la baisse

L'unité de coordination du projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Proclimat), réunie le 12 septembre à Brazzaville en session extraordinaire du comité de pilotage, a revu à la baisse son plan de travail et budget annuel de l'année en cours. De 11, 4 milliards de FCFA, il est ramené à 8,18 milliards de FCFA.

La raison de cette révision réside dans la volonté du projet d'optimiser les ressources budgétaires et de rationaliser les activités pour une stratégie efficace de réponse aux besoins des communautés locales. En effet, après un premier semestre marqué par des retards, cette révision entend mettre l'accent sur l'accélération de la mise en œuvre des activités liées notamment au renforcement institutionnel en matière de gouvernance agricole et de gestion durable des paysages ; à la promotion de la co-

hésion sociale et la participation communautaire inclusive ; au développement d'infrastructures résilientes pour une agriculture durable. Présidant ladite session extraordinaire, le directeur de cabinet du

ministre chargé de l'Economie et du Plan, Sylvain Lekaka, a déclaré : « Les conclusions auxquelles nous sommes parvenues renforcent la pertinence de ce projet pour notre pays. La validation

du PTBA révisé ainsi que les orientations arrêtées ensemble constituent une étape importante pour la mise en œuvre des activités et l'optimisation des ressources mobilisées. »

Financé par la Banque mondiale à hauteur de 79,89 milliards de FCFA, le Proclimat a pour objectif principal de renforcer la gestion du paysage, accroître les activités de subsistance améliorées et réduire l'insécurité alimentaire dans les communautés ciblées.

Lopelle Mboussa Gassia

« Les conclusions auxquelles nous sommes parvenues renforcent la pertinence de ce projet pour notre pays. La validation du PTBA révisé ainsi que les orientations arrêtées ensemble constituent une étape importante pour la mise en œuvre des activités et l'optimisation des ressources mobilisées. »

SERVICE PUBLIC

La société E²C appelée à s'inscrire dans la modernité

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, qui a visité le 12 septembre les installations d'Energie électrique du Congo (E²C), en compagnie de la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement au Congo (Pnud), Adama Dian Barry, a invité les cadres et agents à quitter l'image archaïque que présente cette société pour s'inscrire dans la modernité.

Le ministre a, entre autres, visité les travaux de construction du data center, du centre des archives inhérentes à sa numérisation, avant de suivre la présentation des techniciens d'E²C et de s'adresser aux cadres et agents. La rencontre, qui s'est déroulée dans l'amphithéâtre situé à l'étage du centre des archives nouvellement construit, a permis à Emile Ouosso de rappeler aux uns et autres la politique gouvernementale en matière d'électricité, les étapes franchies, les financements obtenus et les prochaines étapes. Selon le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, en dehors du financement de la Banque mondiale consistant à réfectionner la ligne électrique Pointe-Noire-Brazzaville, le gouvernement a également obtenu un financement du groupe Eni pour effectuer les réparations concernant l'amélioration de toute la ligne et tous les réseaux électriques du boulevard énergétique du pays. Des financements qui sont disponibles et déjà mis en œuvre. Selon lui, ces financements jamais obtenus par E²C depuis sa création permettront de bien réparer tout ce qui est nécessaire, de remplacer ce qu'il faut. « Le gouvernement compte donc sur vous et sur votre disponibilité à montrer que vous êtes capables de faire le travail. C'est votre métier, c'est votre entreprise. Lorsque nous avons fait nos réunions d'arbitrage à LCDE, le directeur général nous a informé des réalisations en termes de condi-



tions de travail, notamment la construction de cet auditorium, de la salle de réunions qui va être au rez-de-chaussée et la construction d'un data center qui est très important pour héberger toutes les données, aussi bien celles d'E²C que celles des autres opérateurs », a rappelé le ministre, précisant que la modernité passe aussi prioritairement par la digitalisation de toutes les activités pour rendre les cadres et agents efficaces. Présentant ces ouvrages et équipements, le directeur des achats et des approvisionnements

d'E²C, Cyriaque Obili, a rappelé que l'objectif principal de la salle d'archivage digitalisée est de stocker, d'assurer la préservation optimale et de sécuriser les documents en garantissant leur intégrité, authenticité, fiabilité et leur accessibilité. Il a également parlé d'un logiciel spécial conçu et rendu opérationnel pour atteindre tous les objectifs visés à travers le projet, notamment l'impératif de passer à la dématérialisation. « Au cœur de notre transformation numérique, l'application gel s'adapte à notre utilisation : consultation facile de ces

données, la gestion des droits d'accès, la confidentialité de nos documents numériques... », a-t-il présenté. Le directeur général d'E²C, Jean Bruno Danga Adou, a, quant à lui, invité les agents au changement de mentalités. Pour lui, chacun doit s'impliquer pour préserver ce qu'il vient d'être mis en place. « Le ministre vient de nous le rappeler, le gouvernement est en train de prendre des mesures nécessaires, d'autres sont déjà prises pour nous aider à sortir de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Pour sor-

Le ministre visitant les nouvelles installations/DR

tir de cette situation, j'invite chacun de nous à se remettre en cause. Nous devons changer nos comportements, être plus responsables, plus professionnels », a-t-il rappelé, mettant en garde tous ceux qui vont continuer à garder les vieilles habitudes. « Le train a démarré, ceux qui vont rester à la gare, c'est leur problème. Nous devons nous mettre tous au travail. L'heure est arrivée... On ne peut pas continuer à gérer le service public tel que nous le faisons maintenant », a conclu Jean Bruno Danga Adou.

Parfait Wilfried Douniama

ÉDUCATION AU CONGO

Un mémoire éclaire les causes du décrochage scolaire

L'Université Marien-Ngouabi (UMNG) a accueilli, le 12 septembre, la soutenance du mémoire de master en économie quantitative de Reine Mervine Gankama, portant sur « Le poids des facteurs sociodémographiques et extrascolaires sur le décrochage scolaire au Congo ». Une recherche saluée unanimement par le jury, qui a attribué à l'impétrante la mention Très bien avec une moyenne de 16/20, assortie de félicitations.

Sous la supervision du Pr Ru-fin-Willy Mantsie et de M'Piayi Auguste, maître-assistant à la Faculté des sciences économiques, ce travail s'est appuyé sur un échantillon de 202 élèves répartis dans les neuf arrondissements de Brazzaville. Les données ont été traitées à l'aide de modèles économétriques, permettant d'identifier les facteurs les plus déterminants dans le phénomène de décrochage. Parmi les résultats, plusieurs constats interpellent. Le niveau d'instruction du père, la qualité de l'alimentation, ou encore la profession parentale apparaissent comme des éléments déterminants avant le lycée. De même, l'insécurité, la délinquance juvénile, le redoublement ou la situation de parents eux-mêmes décrocheurs influencent aussi parfois significativement l'abandon des études, notamment avant le supérieur. Pour Reine Mervine Gankama, ce choix de thème est avant tout motivé par un attachement profond à l'éducation. « L'intérêt de



cette étude se justifie d'abord par le fait que nous accordons une attention particulière à l'éducation au Congo. Vu les problèmes que rencontre le système éducatif congolais, il nous est apparu nécessaire de contribuer à l'analyse scientifique des facteurs qui expliquent le décrochage ou l'abandon scolaire », explique-t-elle.

Au-delà du constat, le mémoire propose plusieurs pistes pour améliorer la rétention scolaire.

Parmi les recommandations phares : instaurer des cantines scolaires afin de garantir au moins un repas par jour aux enfants issus de familles défavorisées, mais aussi sensibiliser les parents sur leur rôle éducatif. « Suite à cette étude, nous avons eu plusieurs résultats qui ont amené à ces recommandations, notamment garantir un repas pour les enfants qui ont du mal à se nourrir le matin ou le soir, et sensibiliser les pa-

L'impétrante entourée de ses parents et des membres du jury au terme de la soutenance/Adiac rents quant à leur rôle dans l'éducation de leurs enfants », souligne la chercheuse. Elle insiste également sur la nécessité d'un soutien accru de l'État, notamment par l'octroi de bourses ciblées pour les enfants issus des milieux défavorisés.

Le jury, présidé par Samba Bruno, maître-assistant à l'UMNG, et composé de Mavoungou Soula Ulrich et de M'Piayi Auguste, a salué la rigueur méthodologique, la pertinence du

sujet et la qualité de la présentation. Tous ont reconnu la valeur scientifique et sociale de ce mémoire, dont les résultats pourraient inspirer de futures politiques éducatives au Congo. Avec ce travail, Reine Mervine Gankama s'affirme non seulement comme une jeune chercheuse prometteuse, mais aussi comme une voix engagée pour un système éducatif plus inclusif et équitable.

Merveille Jessica Atipo

ASSAINISSEMENT URBAIN

Des programmes d'aménagement des quartiers précaires à long terme

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local, et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a annoncé dans l'émission « Le Grand virage », à diffuser ce 12 septembre sur CDirect télévision, la mise en œuvre des programmes d'aménagement des quartiers précaires au-delà de 2050.

Une fois mis en œuvre dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, ces programmes de type Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap) permettraient, entre autres, de faire face aux nouveaux défis imposés par l'urbanisation anarchique dans les zones non aménagées. En effet, le ministre en charge de l'Assainissement urbain et du Développement local a annoncé que les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire feront l'objet de programmes durables incorporant la modernisation des collecteurs, la lutte contre l'érosion et l'aménagement des quartiers précaires. Ceci dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 6 relatif à l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Diplômé en gestion des collectivités locales, Juste Désiré Mondelé a aussi mis un accent sur le lien eau et énergie, annonçant la

réhabilitation en cours du réseau de transport électrique Brazzaville-Pointe-Noire pour améliorer la distribution d'eau potable dans les deux principales villes du pays. « L'eau manque et va manquer davantage dans le monde, mais le Congo fort de ses atouts naturels avec un système hydrographique dense n'aurait pas à développer une angoisse pour cela », avance le ministre.

Confiant de l'aboutissement des discussions en cours avec des partenaires français, il estime que la collecte des déchets et l'ambition d'en recycler sont une quête de l'économie circulaire. Juste Désiré Mondelé a également, dans son intervention, souligné l'importance de l'assainissement comme pilier essentiel de la santé publique, de la lutte contre les maladies hydriques et de la citoyenneté écologique dans le pays. L'assainissement consti-



Juste Désiré Mondelé reçu à l'émission « Le grand virage »/DR

tue, d'après lui, « une prophylaxie contre les maladies », notamment le paludisme et les pathologies hydriques. D'où la nécessité de mobiliser les communautés locales autour des campagnes citoyennes de salubrité.

En raison de l'actualité, le ministre de l'Assainissement, du Développement urbain et de l'Entretien routier, a profité de son

passage en France pour évoquer la candidature de Firmin Édouard Matoko au poste de directeur général de l'Unesco, sollicitant un large soutien à la candidature du Congo. En effet, selon lui, ce choix traduit à la fois une vision de continuité et un dynamisme capable de renforcer l'action de l'Unesco bien au-delà de l'espace francophone. « Nous avons un

candidat à la direction générale de l'Unesco, Firmin Édouard Matoko. Il connaît l'Unesco et ses problèmes, mon souhait est qu'il soit élu en octobre prochain », a-t-il exprimé son vœu.

Juste Désiré Mondelé a ensuite invité les Congolais à consolider l'unité et à s'impliquer activement dans les efforts d'assainissement et de préservation de l'environnement. Il a, enfin, lancé un appel à la paix universelle, indiquant que tous les peuples du monde méritent de vivre en paix.

Pour lui, la création du ministère en charge de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier au Congo, est une manière d'anticiper les enjeux liés aux changements climatiques et à l'urbanisation accélérée. Ce ministère est l'un des volets importants de la citoyenneté écologique.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ VISUELLE

L'ASSAB réitère sa volonté à œuvrer en faveur des plus démunis

Plus de 500 patients souffrant des maladies des yeux ont reçu gratuitement des lunettes médicales lors de la campagne organisée du 27 août au 2 septembre, au Centre de santé intégré (CSI) Marien-Ngouabi de Talangai, dans le 6e arrondissement, par l'Association Saint-François-de-Sales pour l'action et la solidarité en faveur de la population de Brazzaville (ASSAB).

En l'absence du président de l'ASSAB, Eymard Galouon Eta, c'est son représentant au Congo-Brazzaville, Diany Okinda, qui a supervisé la campagne de distribution gratuite de lunettes médicales/ophtalmologiques. En effet, ils étaient nombreux, ces Brazzavillois qui sont venus des différents arrondissements pour vouloir se procurer une paire de lunettes. La distribution de ces lunettes était précédée de la prise de température et de la tension artérielle, du prélèvement de la glycémie et de la mise de collyre dans les yeux. Les bénéficiaires devaient également se présenter avec une ordonnance délivrée par un médecin ophtalmologue. Pour la réussite de cette énième campagne de distribution gratuite des lunettes, l'ASSAB a bénéficié



Des patients attendant leur tour/DR

du soutien du ministère de la Santé et de la Population, à travers les responsables de l'hôpital de référence de Talangai et du CSI de Marien-Ngouabi. Les organisateurs ont également remercié les opticiens français basés à Caen, Hérouville saint-Clair, Alençon, Paris... (générale optique,

Atol, Krys...) et surtout l'ensemble scolaire Saint-François-de-Sales basé à Alençon. Selon eux, les bénéfices de l'opération bol de riz d'avril 2025 ont contribué à la réalisation de cette campagne. S'agissant des résultats, l'ASSAB a noté une forte demande dépassant les

capacités de distribution. C'est ainsi que cette ONG a renouvelé son engagement à organiser une nouvelle campagne dans les plus brefs délais. « L'ASSAB continuera à œuvrer pour améliorer la santé visuelle des populations vulnérables à Brazzaville », a rassuré le Dr Eymard

Galouon Eta.

Notons que l'ASSAB n'est pas à son premier geste. Du 4 au 7 janvier dernier, cette ONG a organisé une opération de distribution de lunettes médicales au CSI de Maman Mboulé à Ngamankosso, ainsi qu'en août 2022 toujours dans le même site. Elle avait offert en juin 2023 des paires de lunettes à près de mille personnes souffrant des pathologies des yeux à Kintélé. L'Assab avait organisé du 26 au 29 avril 2024, dans le cadre des activités marquant ses 20 ans d'existence, une campagne de distribution de lunettes, en partenariat avec la paroisse Saint-Grégoire de Massengo, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri. Au total, 350 personnes atteintes de maladies des yeux avaient bénéficié de cet élan du cœur.

Parfait Wilfried Douniama

ABIDJAN

Un 2e Salon de l'automobile tourné vers les investissements

Le 2e Salon de l'automobile d'Abidjan (SAA) s'est ouvert jeudi pour cinq jours dans la capitale économique ivoirienne. Il réunit des acteurs nationaux et internationaux du secteur de l'automobile avec pour objectif d'accompagner la modernisation du marché automobile africain, de favoriser les investissements et de stimuler les opportunités d'affaires.

Présenté comme un espace d'échanges et de rencontres pour les constructeurs, concessionnaires, équipementiers, vendeurs de pièces, institutions bancaires, assurances et startups de la mobilité, ce salon se tient au Parc des expositions d'Abidjan, dans la commune de Port-Bouët (sud). Près de 2.500 professionnels et 30.000 visiteurs sont attendus sur un site de plus de 20.000 m².

A en croire le commissaire général du SAA, Abdul Hussein Beydoun, président du Groupement interprofessionnel automobiles, matériels et équipements (GIPAME), la Côte d'Ivoire enregistre le plus grand nombre de véhicules neufs importés en Afrique de l'Ouest francophone avec 28.000 véhicules neufs importés vendus par le GIPAME et 10000 hors GIPAME en 2024.

En date de la fin juillet dernier, «nous avons déjà près de 20000 ventes à travers le GIPAME et 6000 ventes hors GIPAME», a-t-il ajouté en prédisant que d'ici à la fin de l'année, la Côte d'Ivoire pourrait enregistrer 50000 véhicules importés. Selon M. Beydoun, le secteur de l'automobile en Côte d'Ivoire compte plus de 6000 emplois directs et 10000 emplois indirects.

Dans cette dynamique, a noté le ministre ivoirien des Transports, Amadou Koné, le SAA «contribue de manière stratégique à offrir un cadre structurant

et positionne Abidjan comme une référence automobile en Afrique de l'Ouest».

Il a réaffirmé la volonté du gouvernement de faire de la Côte d'Ivoire un hub automobile de référence dans la sous-région ouest-africaine, tant en matière de qualité des infrastructures que de respect des normes environnementales.

Plus qu'une simple exposition de véhicules et d'équipements, a poursuivi le ministre, le SAA devrait encourager les investissements dans le secteur des véhicules propres et connectés

et renforcer le dialogue avec les acteurs publics et privés autour des enjeux de sécurité, d'accessibilité et de durabilité des transports.

M. Koné a souhaité que cet événement accorde une place de choix à la formation des jeunes, à la reconversion des métiers traditionnels du secteur et à la numérisation des services qu'il considère comme les «leviers essentiels pour bâtir une industrie automobile compétitive et inclusive». En 2019, le premier Salon de l'automobile d'Abidjan avait enregistré quelque 24.000 visiteurs.

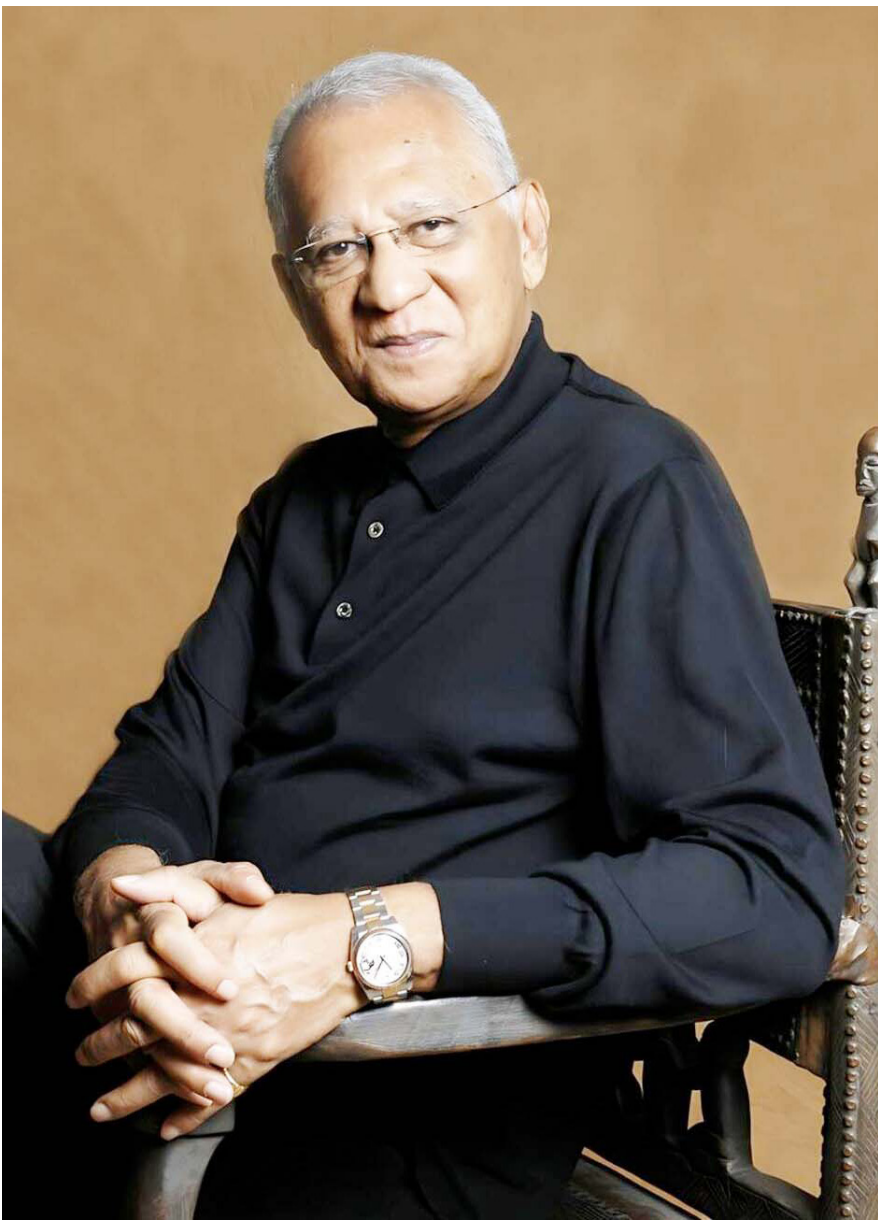
Avec près de 30 millions d'habitants, la Côte d'Ivoire compte 1,6 million de véhicules. La dynamique industrielle est incarnée par le constructeur Kpandji, avec un premier véhicule 4x4 conçu et assemblé en Côte d'Ivoire.

Xinhua

Le SAA contribue de manière stratégique à offrir un cadre structurant et positionne Abidjan comme une référence automobile en Afrique de l'Ouest».

ÉVOCATION

«Henri Lopes avait un attachement particulier à Rainer Maria Rilke
Il offrait avec plaisir un exemplaire de ses “lettres à un jeune poète
à qui était en quête de sens
Ce 12 septembre 2025, notre Cher Henri aurait eu 88 ans
Outre le vide et le profond manque qu’il nous laisse, outre l’état de
sidération qui perdure, Rainer Maria Rilke nous dit
“ Quand j’ai cherché à voir un disparu, étrangement, je l’ai Trouvé
en moi et il était très émouvant de sentir qu’il n’existait que là”
Propre à chacun, le deuil d’un être cher est un Chemin de vie
On s’aperçoit qu’il sème sur le quotidien, quantité de Fleurs, de
parfums, de signes d’amour
Il reste présent
Son frère le président Denis Sassou Nguesso poursuit cette
présence en étant proche de la famille
Avant de passer à l’orient éternel, notre Henri nous a laissé un
manuscrit
Il sera publié par Gallimard en début d’année 2026
C’est cela son héritage
Sa plume, ses couleurs, sa musique, son Pays, ses racines, son
histoire,
Il continue à nous étonner, il continue à nous envouter
Sache Henri lopes que nous t’aimons profondément
Poursuit ton chemin en sachant que ta volonté sera respectée
J’ai dit
Veuve Christine Lopes»



11^e ÉDITION

RENCONTRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN

BRAZZAVILLE

LES ATELIERS SAHM

168 - 170 RUE ALEXANDRY
MPISSA / BACONGO

+242 06 487 67 96

DU 08 AU 28 SEPTEMBRE 2025

DÉBATS D'IDÉES, SPECTACLES, PROJECTIONS, EXPOSITION, WORKSHOPS, DANSE, CINÉMA, PEINTURE, PHOTO/VIDÉO, PERFORMANCE, CRITIQUE D'ART...

PATRIMOINE AFRICAIN, TÉMOIN DU PASSÉ OU RICHESSE DURABLE POUR DEMAIN ?

LES ATELIERS SAHM

168 - 170 RUE ALEXANDRY
MPISSA / BACONGO

+242 06 487 67 96

LES WORKSHOPS SE DÉROULERONT DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H30 À 12H PUIS DE 14H À 16H.

LUNDI 08 SEPTEMBRE 10H>18H

PRESENTATION GENERALE DES PARTICIPANTS SUIVIE DU DEBAT D'IDEE THEMATIQUE 11E RIAC : 10H
avec Fabiola Ecol Ayissi, Jean Michel Dissake Dissake, Hassim Tall Boukambou, et Dr Auguste Mabele. Modéré par Francesca Bel

REPAS DE BIENVENUE (sur invitation) : 12H

DÉMARRAGE DES ATELIERS CRITIQUE D'ART, PEINTURE, PHOTO/VIDEO, ECRITURE CREATICE, PERFORMANCE, DANSE: 14H-16H

PERFORMANCES : 18H

THÉÂTRE : "Cannibale de Didier Daeninckx" Une mise en scène de François Boggio. Avec Géraldine Massamoussa et Eric Mampouya

"Cercle de mémoires" de Ange Kaylla (Cameroun)

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

MARDI 09 SEPTEMBRE 18H

PROJECTION DU FILM DOCUMENTAIRE : 18H
"Sankara n'est pas mort" de Lucie Viver

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

MERCREDI 10 SEPTEMBRE 18H

VERNISSAGE EXPO COLLECTIVE RIAC: 18H

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO (ENTREE LIBRE)

JEUDI 11 SEPTEMBRE 18H

VERNISSAGE EXPO SOLO : 18H
de Jean Michel Dissake Dissake (Cameroun)

PEFACO HOTEL MAYA MAYA

VENDREDI 12 SEPTEMBRE 18H>19H

EXPOSITION EPHEMERE, VENTE TABLEAUX ET LIVRES A LA RESIDENCE DE LA REPRESENTANTE DU PNUD : 18H

SPECTACLE DE SLAM ET DANSE SUIVI D'UNE SESSION DANSES PATRIMONIALES DES PAYS INVITES DE LA 11E RIAC : 19H

PNUD (SUR INVITATION)

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 09H>18H

CARTE BLANCHE : 09H30-12H30
Marwen Trabelsi (Tunisie), Jean Michel Dissake Dissake (Cameroun)

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

CONCERT DE B'EGGY MAM SUIVI D'UN DJ SET : 18H

B'ART DES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 10H>12H

MATCH DE FOOTBALL POUR LE FUN ET L'ESPRIT SPORTIF CONTINENTAL : 10H30

CLASSICO TERRAIN FOOT (CENTRE VILLE)

LUNDI 15 SEPTEMBRE 09H>18H

CARTE BLANCHE : 09H30-12H30
Marcel Gbelle (Benin), Melanie Gobet (Suisse)

PERFORMANCES : 18H
"Je suis Jim Jorler la carte qui gagne toujours" de Ange Mackoumbou
"VOA" de Lucas Essomba (Cameroun)

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

MARDI 16 SEPTEMBRE 18H

PERFORMANCES : 18H
"Le deuil de la mélancolie" de Sam Bb
"Mappelle Frida Kahlo" de Nizza Cavalier (Haïti)
"Moi, Muba, sorcière" Performance théâtrale de Francesca BEL

ESPACE NOURA (ENTREE LIBRE)

MERCREDI 17 SEPTEMBRE 18H

PERFORMANCES : 18H
"Lata(l)che" de Reine Eben (Cameroun)
"Placines en mouvement" des Vicky Twins
"Ecoute" de la Cie Messianique (Cameroun)

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

JEUDI 18 SEPTEMBRE 18H

PERFORMANCES : 18H
"Placines en mouvement" des Vicky Twins
"Step by step to jump" de la Cie Noura
"Sawata" de Nadéya (Cameroun)

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

VENDREDI 19 SEPTEMBRE 18H

SOIRÉE SPECIALE RESTITUTION DE DEUX RESIDENCES CROISEES: 18H
Performance de T'py Meufpart et Sam BB.
"Encre, sueur, salive et sang" de Johanna, Mwana Tsuka avec les textes de Sony Labou Tansi

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO (ENTREE LIBRE)

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 09H>18H

CARTE BLANCHE : 09H30
Eustache AGBOTON (Benin)

CONFERENCE : 10H30
"Le patrimoine africain à l'ère des imaginaires globalisés : continuités, fractures et réinventions" présenté par Emeraude Kouka. Ecrivain | Critique d'art | Conseiller aux arts et aux lettres du Ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs.

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

SOIRÉE SLAM ET MUSIQUE RIAC 2025: 18H
Avec les artistes comme : Maska Kéké Bili, Emilio Lacasa, Blz Ice, Nelly M. Koffi de Brazza, Sahmusik, Aristote (le noble Congo), Mariusca, Skipp Narco, Gang Vegas, Yaya Onka...

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO / PAF : 2000FCFA

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 10H>15H

VISITE TOURISTIQUE DE BRAZZAVILLE : 10H00
BATTLE DANCE NSAKA: 15H30

ECOLE 3 FRANCS DE BACONGO (ENTREE LIBRE)

LUNDI 22 SEPTEMBRE 10H>15H

CARTE BLANCHE: 18H
Thème : Artiste et perspectives d'avenir; penser l'art comme un métier professionnel. Animée par Francesca BEL

PERFORMANCE : 18H
"Nana" de Tidiane

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

MERCREDI 24 SEPTEMBRE 18H

RESTITUTION DE L'ATELIER DANSE : 18H
animé par Marcel Gbelle (Benin)

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO (ENTREE LIBRE)

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 16H

CLÔTURE DE LA 11E RIAC : 16H
• Restitution générale des ateliers Critique d'art, Peinture, Photo/Video et Performance,
• Vernissage des oeuvres produites,
• Spectacles inédits,
• Remise de prix ...

LES ATELIERS SAHM / ENTREE LIBRE

POUR PLUS D'INFOS +242 06 487 67 96

LES ATELIERS SAHM

DISTINCTION

Certal a décerné sa plus haute distinction à Firmin Édouard Matoko

Lors de l'étape de campagne du Paraguay à Luque, Firmin Édouard Matoko, candidat au poste de directeur de l'Unesco, s'est vu décerner la plus haute distinction du Centre d'études réglementaires des télécommunications et de l'accès à la société de l'information en Amérique latine (Certal), ONG indépendante qui aborde des questions telles que la liberté d'expression, les télécommunications, la réglementation, l'inclusion, les droits numériques et la durabilité.

Mercredi 10 septembre, en marge de la campagne électorale menée par le ministre d'État Pierre Mabiala, lors de l'ouverture de la Cérémonie judiciaire à la CAF – Maison de l'intégration, et en présence de plusieurs ministres et hautes autorités nationales et internationales, le Certal a décerné la Flamme de la Liberté, la plus haute distinction de l'institution, au Dr Firmin Édouard Matoko, éminent diplomate congolais et candidat actuel au poste de directeur général de l'Unesco (2025-2029).

Le Certal a ainsi rendu hommage à Firmin Édouard Matoko pour ses plus de trois décennies de carrière à l'Unesco, où il a mené des initiatives-clé en faveur de la paix, de l'éducation,



Cérémonie de la remise de la plus haute distinction Certal à Firmin Édouard Matoko DR

des droits de l'homme et de la coopération entre les peuples et les régions.

Sont également soulignées ses fonctions de sous-directeur général de l'Organisation pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures (2017-2025), de conseiller spécial auprès de la directrice générale de l'Unesco et coordonnateur du Prix

Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix (2023-2024).

La Flamme de la Liberté symbolise l'engagement du Certal en faveur des valeurs de démocratie, de liberté d'expression et d'accès universel au savoir, principes qui ont également inspiré la carrière internationale de Firmin Édouard Matoko.

Reconnaissant et touché, le récipiendaire de cette remise de la Flamme de la Liberté a confié que cela représente bien plus qu'un simple honneur personnel : « c'est un appel à continuer à défendre les principes qui ont donné naissance à l'Unesco – paix, liberté, connaissance et dignité humaine ».

Et d'ajouter : « en tant que candidat au poste de directeur général de l'Unesco, cette distinction accordée par Certal réaffirme mon engagement en faveur d'une organisation plus inclusive, plus transparente et plus connectée aux réalités de nos peuples. La liberté d'expression, l'accès universel au savoir et le respect de la diversité culturelle ne sont pas seulement des valeurs : ce sont des piliers pour bâtir un monde plus juste ». « Merci à Certal, ISOS Media Group, Fox Sports, TyC Sports et à tous ceux qui accompagnent ce chemin. Continuons à allumer cette flamme ensemble, à chaque coin de la planète », a-t-il conclu avec ferveur.

Marie Alfred Ngoma



Coca-Cola renforce ses opérations en République du Congo à travers un nouveau Partenariat Stratégique.

[Brazzaville, Congo] 9 septembre 2025
— The Coca-Cola Company entame une nouvelle approche stratégique en République du Congo, renforçant la présence de ses marques grâce à un modèle d'embouteillage optimisé visant à améliorer la disponibilité des produits, élargir le choix des consommateurs et accroître l'efficacité opérationnelle. Depuis le 1er août 2025, la société Rafraîchissants Glaces Eau du Congo (RAGEC) est autorisée à conditionner en format de bouteilles plastiques PET (30cl, 50cl et 1,5L) les boissons portant les logos des marques de The Coca-Cola Company en République du Congo, notamment Coca-Cola, Fanta et Sprite. Brasseries du Congo (BRASCO) continuera à embouteiller les mêmes marques dans des bouteilles de verre consignées, jouant ainsi un rôle clé dans la création de valeur pour le consommateur et contribuant aux objectifs de durabilité du système. Cette approche reflète le modèle opérationnel unique de The Coca-Cola Company, qui confie l'exécution locale à des producteurs partenaires, pendant qu'elle se concentre sur l'innovation et le développement de ses

marques appréciées des consommateurs. Aujourd'hui, le système Coca-Cola est présent sur l'ensemble des pays africains à travers un réseau de 30 embouteilleurs autorisés. Ces embouteilleurs travaillent en étroite collaboration avec des milliers de fournisseurs, distributeurs et grossistes, intégrant ainsi pleinement leurs opérations dans l'économie locale. Ce nouveau système renouvelé souligne l'engagement à long terme du système Coca-Cola en faveur du développement économique en République du Congo en rafraîchissant les consommateurs et en contribuant à des communautés locales dynamiques.

À propos de The Coca-Cola Company : The Coca-Cola Company (NYSE : KO) est une entreprise mondiale de boissons, présente dans plus de 200 pays et territoires. Notre mission est de rafraîchir le monde et de faire une différence. Nous commercialisons plusieurs marques valorisées à plusieurs milliards de dollars à travers différentes catégories de boissons. Notre portefeuille de boissons gazeuses comprend Coca-Cola, Sprite et Fanta. Nos marques d'eau, de boissons pour le sport, de café et de thé incluent Dasani, smartwater, vitaminwater, Topo Chico, BODYARMOR, Powerade, Costa, Georgia, Fuze Tea, Gold Peak et Ayataka. Nos marques de jus, de produits laitiers enrichis et de boissons végétales comprennent Minute Maid, Simply, Innocent, Del Valle, fairlife et AdeS. Nous innovons constamment en réduisant la teneur en sucre de nos boissons et en lançant de nouveaux produits. Nous travaillons à avoir un impact positif sur les communautés et la planète à travers des initiatives telles que la gestion durable de l'eau, le recyclage des emballages, l'approvisionnement responsable et la réduction des émissions de carbone sur l'ensemble de notre chaîne de valeur. Avec nos partenaires embouteilleurs, nous employons plus de 700 000 personnes à travers le monde, contribuant ainsi au développement économique des communautés locales. Pour en savoir plus, visitez www.coca-colacompany.com et suivez-nous sur Instagram, Facebook et LinkedIn.

A propos de RAGEC S.A : Fondée en 2004, RAGEC S.A. est une société familiale qui a établi son usine de production à Djiri. Depuis sa création, l'entreprise n'a cessé de se développer et propose désormais une large gamme de produits destinés à la consommation courante, sous licence de marques internationales telles que Monarch Beverages, Tampico Beverages, Suntory ou Eckes Granini et récemment Coca-Cola, Fanta et Sprite. À cela s'ajoutent plusieurs références sous ses propres marques (Cristal, Perla, Simba, Vita Jus), ainsi que des articles en plastique pour l'industrie.

Aujourd'hui, RAGEC S.A. figure parmi les acteurs majeurs du marché congolais avec treize marques, totalisant plus de 70 produits commercialisés à l'échelle nationale à travers 8 centres de distribution dans le pays à Brazzaville, Pointe Noire, Oyo, Ouesso, Dolisie, elle fait de la livraison directe et indirecte avec une famille de plus de 700 emplois. La société produit de l'Eau minérale, des Boissons gazeuses et énergisantes, des Jus plats et aseptiques, du Snacking, du packaging avec des préformes, bouchons et poignées et film thermo rétractables du CO2. Depuis son lancement, RAGEC S.A. accorde une priorité à la qualité de ses produits tout en contribuant au développement industriel du Congo, dans le respect des normes internationales et en veillant à proposer des solutions adaptées au budget du consommateur moyen.

A propos de Brasco : A propos de Brasco
Brasco est l'une des premières entreprises brassicoles de la République du Congo. Née de la fusion de deux groupes internationaux en 1994 (Heineken et CFAO), Brasco n'a cessé de se développer depuis, pour répondre à la demande de consommateurs avertis et exigeants. Elle dispose de quatre sites à travers le pays, deux brasseries à Brazzaville et Pointe-Noire, et deux centres de production à Dolisie et Oyo. Brasco emploie près de 800 personnes et 500 sous-traitants répartis sur l'ensemble des sites de l'entreprise. Grâce à nos deux sites de distribution, elle met des produits de qualité à la disposition de plus de 30 000 points de vente en République du Congo.



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



KONGO CENTRAL

La paix sociale au Programme national d'hygiène aux frontières menacée

La vigilance des autorités réclamée pour freiner la crise qui serait née de la gouvernance actuelle à la tête de ce service de l'Etat.

Des sources de la province du Kongo central renseignent qu'une vive inquiétude plane actuellement sur la coordination provinciale du Programme national d'hygiène aux frontières (PNHF) dans cette partie du pays où des accusations graves peseraient sur le Dr Romain Mvemba Mvemba, récemment nommé coordonnateur provincial. « Cette situation, si elle n'est pas maîtrisée à temps, risque d'entacher l'image d'un programme stratégique pour la santé publique et la sécurité sanitaire aux frontières de la République démocratique du Congo », ont alerté ces sources.

Des pratiques discriminatoires dénoncées
Selon ces sources, depuis peu, la gestion de ce programme dans le Kongo central est caractérisée par le tribalisme, le népotisme, et des méthodes jugées autoritaires. « L'actuel coordinateur provincial de ce service chercherait à établir un réseau de pouvoir exclusivement fondé sur des liens communautaires, en positionnant systématiquement des membres de sa tribu, les Yombe, à des postes de responsabilité au sein du service. Une telle orientation, si elle venait à se confirmer, constituerait une violation flagrante des principes d'équité, de représentativité nationale et de neutralité administrative », ont dénoncé cette source dans un

document à l'attention des autorités de la province et du pays. Dans un pays aussi riche de sa diversité culturelle et ethnique, où plus de 450 communautés cohabitent, ont alerté ces mécontents et observateurs de la situation qui prévaut au sein de service étatique, la transformation d'un service public en instrument de promotion ethnique serait un recul préoccupant pour l'unité nationale et la cohésion sociale.

Une nomination controversée
Selon ces plaintes dirigées vers l'autorité, des zones d'ombre persistent autour des conditions ayant conduit à la désignation du Dr Mvemba à la tête de ce programme dans la province du Kongo central. « Alors que les critères officiels prévoyaient que le coordonnateur provincial ne devait pas être originaire de la province d'affectation, cette règle semble avoir été écartée dans son cas, soulevant des soupçons de manœuvres politiques et de favoritisme », ont fait savoir ces réactions. Citant l'entourage de l'actuel coordonnateur du PNHF/Kongo central, ces informations dégagent des transactions financières opérées lorsqu'il était chef de poste à la frontière stratégique de Lufu, comme un des éléments ayant soutenu sa nomination à ce poste. « Ces allégations, si elles sont avérées,



Le Dr Romain Mvemba Mvemba, coordonnateur du PNHF/Kongo Central

compromettent sérieusement la légitimité de sa nomination et mettent en question les pratiques de gouvernance au sein du ministère de tutelle », se convainquent-elles. Et, à en croire ces sources, depuis sa nomination, Dr Mvemba fait regner un climat de tension et dérive autoritaire au sein de ce service. « Depuis sa prise de fonction, les témoignages recueillis font état d'un climat délétère au sein de la coordination provinciale : menaces à l'encontre des agents, règlements de comptes, marginalisation de cadres expérimentés, et refus de toute critique », ont soutenu ces sources, prévenant qu'un tel environnement nuit gravement à la productivité du service, engendre un

malaise généralisé parmi les agents, et menace la stabilité institutionnelle. Mais, selon ces informations, face à toutes les critiques, Dr Mvemba a affirmé qu'il bénéficierait d'une protection inconditionnelle de la part du ministre de la Santé, Hygiène et Prévention, Samuel Kambayi, et de la directrice nationale du PNHF, Dr Wivine Ngandu. Face à cette situation alarmante, les signataires de cette alerte appellent à une intervention urgente des autorités compétentes, notamment du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Le ministère de la Santé et la direction nationale du PNHF sont également interpellés pour mettre en place des mécanismes de contrôle et d'éva-

luation rigoureux, afin d'éviter toute dérive régionaliste ou communautariste au sein de ce programme d'importance stratégique et assurer ainsi la bonne marche de ce service. « Il est impératif que la coordination provinciale du Kongo Central soit dirigée dans un esprit d'ouverture, de compétence, et de respect des valeurs républicaines », a indiqué cette alerte. Pour elle, en effet, cette situation met en lumière la nécessité urgente de promouvoir une gouvernance fondée sur la méritocratie, la transparence, et l'éthique professionnelle. « Le pays ne peut tolérer que des pratiques archaïques sapent les fondements de l'État de droit, dans un contexte où l'administration publique doit être un levier de cohésion nationale et de développement. Les services stratégiques comme le PNHF doivent être dirigés par des responsables intègres, compétents et soucieux de l'intérêt général. Toute perception de favoritisme, de détournement de fonds ou d'exclusion fondée sur l'identité ethnique constitue une menace sérieuse à la paix sociale, et un obstacle majeur à la mise en œuvre des réformes attendues par le peuple congolais », a conclu cette action, conseillant un examen minutieux de la part des autorités de tutelle de la situation au PNHF/Kongo Central. « Il ne s'agit pas seulement d'un enjeu administratif, mais d'une question de principe pour la République », est-il dit.

Lucien Dianzenza

CAMEROUN

Ouverture du 2^e Salon international de l'industrie pharmaceutique et équipements médicaux à Douala

2^e édition du Salon international de l'industrie pharmaceutique, des fournitures et équipements médicaux, baptisé « Pharma Expo 2025 », s'est ouverte jeudi à Douala, la capitale économique du Cameroun, a-t-on constaté sur place.

Placée sur le thème « Import-substitution des médicaments conventionnels, production des médicaments traditionnels améliorés : opportunités et défis dans le domaine pharmaceutique », cet événement entend apporter des réponses concrètes à une question cruciale : comment faire de l'Afrique un continent de production de médicaments et de valorisation des médicaments traditionnels améliorés ?

Jusqu'à samedi, chercheurs, industriels, investisseurs, praticiens et décideurs publics venus du Cameroun et d'autres pays africains vont échanger à travers des conférences, panels et expositions sur les innovations dans le secteur pharmaceutique. Il s'agira également de comprendre les politiques de soutien à l'industrie locale, d'explorer de nouvelles opportunités d'affaires et de renforcer le rôle stratégique du pharmacien

dans la santé pour tous. D'après Franck Nana, président de l'Ordre national des pharmaciens du Cameroun, « ce salon est l'occasion de présenter le secteur pharmaceutique sous plusieurs angles en mettant un accent sur l'import-substitution, ainsi que l'harmonisation de la réglementation ». Au-delà des conférences et panels, Pharma Expo 2025 se veut une plateforme de transformation visant à réduire la dépendance aux importations, stimuler la création d'emplois, encourager les partenariats public-privé et bâtir une industrie pharmaceutique compétitive et durable en Afrique.

BURKINA FASO

Les visas d'entrée désormais gratuits pour les ressortissants des pays africains

Le gouvernement du Burkina Faso a annoncé jeudi la gratuité des visas d'entrée sur son territoire pour les ressortissants de tous les pays africains. Annoncée en conseil des ministres, cette mesure est inscrite dans la loi de finances rectificative pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, et s'inscrit dans l'option panafricaniste du Burkina Faso. Le gouvernement a expliqué que cette décision visait à faciliter la libre circulation des personnes et des biens sur le territoire burkinabè et à promouvoir l'intégration des peuples africains. Il a également souligné que la gratuité des visas allait contribuer à encourager le tourisme, à valoriser la culture burkinabè et à renforcer la visibilité du Burkina Faso à l'étranger.*

Xinhua

JUSTICE

Le PGR à la recherche d'un cadre de détention pour Constant Mutamba

Après le prononcé du jugement contre l'ancien ministre de la Justice, Constant Mutamba, aucune information n'a filtré sur les conditions liées à l'exécution de sa peine. Jusqu'à ce jour, les Congolais ne sont pas tenus informés du développement de son dossier judiciaire.

C'est aux fins d'éclairer l'opinion sur la suite de la procédure judiciaire enclenchée contre l'ex-ministre après la fin de son procès que le procureur général près la Cour de cassation a donné quelques précisions liées à l'exécution de sa sentence. Le PGR Firmin Mvonde, qui s'est exprimé à ce sujet lors d'un passage éclair à Kisangani, a précisé que la peine infligée à Constant Mutamba sera absolument purgée. Pour l'heure, a-t-il indiqué, l'ex-ministre de la Justice se trouve dans un commissariat de police en attendant son transfert vers un établissement carcéral.

Cependant, d'autres sources allèguent qu'à la fin de son procès, il a été conduit au commissariat provincial de police/Kinshasa, puis transféré à « La Villa La Promenade » où il devrait purger sa peine en résidence surveillée. Cela veut dire que Constant Mutamba ne connaît



pas jusqu'à présent le lieu où il va purger sa peine, la villa «Promenade» autrefois présentée comme son lieu de détention n'aura été qu'une simple diversion.

Pour le PGR, des dispositions sont déjà en cours pour lui garantir un cadre de détention sécurisé. «Nous sommes en train d'étudier le meilleur endroit où il va purger sa peine. Croyez-moi, dans les tout prochains jours, vous allez le savoir», a précisé Firmin Mvonde. Et d'ajouter que ce choix doit tenir compte de la sécurité de l'intéressé, rappelant que l'ancien ministre « a eu des contacts avec les justiciables » au cours de ses fonctions passées.

Rappelons que Constant Mutamba a été condamné par la Haute Cour à trois ans de travaux forcés pour le détournement de 19 millions de dollars destinés à la construction d'une prison moderne à Kisangani.

Sylvain Andema



INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DU CONGO
(I.E.S.C)

AVIS DE RECRUTEMENT

(Personnel enseignant)

L'Institut d'Enseignement Supérieur du Congo (IESC), lance un avis de recrutement des enseignants au titre de l'année académique 2025-2026.

Profil recherché :

Être titulaire d'un doctorat ou d'un master avec une expérience significative dans l'un des domaines suivants :

Droit / Logistique/Comptabilité/Ressources humaines/ Finance/Banque /Assurance/Informatique/ Communication/ Leadership/ Administration des Affaires/Anglais/ Français/Management

COMMENT POSTULER :

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes : Une lettre de motivation adressée au Promoteur de l'IESC, Un curriculum vitae avec photo et mis à jour, les copies de diplômes, les attestations d'expériences, deux (2) références professionnelles à contacter au besoin.

NB : Tout dossier incomplet sera écarté.

DATE LIMITE ET LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature complets comportant les pièces requises doivent être envoyés ou déposés sur l'un des supports suivants :

a) Support imprimé : Au secrétariat de l'IESC, 112 Avenue de France, Poto-poto b) Support numérique: Un dossier unique en version PDF, à l'adresse suivante institutenseignementsuperieur@gmail.com

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 octobre 2025 à 16 H 00

Les personnes dont les dossiers seront conformes au profil recherché et après sélection seront contactées. Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le secrétariat de l'IESC au 06 541 98 61.

À LOUER

Au quartier Mbama à Baongo

Maison avec

3 chambres à coucher climatisées

-Salle de bain

-Cuisine

-Salon

-Toilette

-Terrasse

N.B.: Seul dans la parcelle

CONTACT :

Mme Blanche

Tél.:

06 479 53 66

05 519 26 90



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MONUSCO

Une présence vitale dans un Congo instable

Alors que la RDC réclame le maintien de la mission onusienne, les enjeux sécuritaires, diplomatiques et financiers révèlent une crise multidimensionnelle où se croisent intérêts régionaux, ambitions politiques et limites budgétaires de l'ONU.

La récente visite de Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de paix, met en lumière un paradoxe congolais : un appel réaffirmé des autorités à maintenir la Monusco sur le terrain, malgré des critiques récurrentes contre son efficacité, dans un contexte où la République démocratique du Congo (RDC) se trouve au cœur d'une crise géopolitique complexe. Depuis Beni, ville symbolique des violences persistantes dans l'Est congolais, Jean-Pierre Lacroix a rappelé l'importance de la mission pour la protection des civils dans des zones contrôlées ou

menacées par des groupes armés comme le M23. Le soutien logistique et sécuritaire de la Monusco reste crucial, notamment dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Pourtant, derrière cet appel au soutien international se cachent de profondes fractures diplomatiques.

La RDC, théâtre d'un bras de fer régional

La crise actuelle ne peut être dissociée des tensions avec le Rwanda, accusé de soutenir le M23. L'appel onusien à la mise en œuvre de la résolution 2773, exigeant le retrait des forces rwandaises et des rebelles du M23, souligne la po-

litisation croissante du conflit. Dans ce contexte, la Monusco devient un instrument de dissuasion, mais aussi un levier diplomatique entre Kinshasa, Kigali et les acteurs internationaux, impliqués via les processus de paix de Washington et de Doha.

L'équation budgétaire de la paix

Sur le plan géoéconomique, l'avertissement de M. Lacroix sur la fragilité financière des opérations de maintien de la paix est alarmant. La pression budgétaire sur les Nations unies, combinée à une lassitude croissante de certains contributeurs, pour-

rait menacer l'avenir d'une mission essentielle dans un pays dont la stabilité est clé pour toute la région des Grands Lacs. Or, l'instabilité en RDC compromet non seulement les perspectives de croissance intérieure, mais aussi les investissements dans un pays riche en ressources minières stratégiques (cuivre, cobalt), critiques pour l'économie mondiale verte.

Entre dépendance sécuritaire et souveraineté politique

L'appel de Kinshasa à renforcer la coopération avec la Monusco traduit une réalité : l'État congolais peine à sécuriser seul son

territoire. Cela interroge la souveraineté réelle du pays et la pérennité d'un modèle de sécurité externalisée, dont la légitimité est parfois contestée par les populations locales. À l'approche de la semaine de haut niveau à l'ONU et de l'examen du mandat de la Monusco par le Conseil de sécurité, la RDC se retrouve à la croisée des chemins. Le maintien de la mission onusienne, au-delà de son enjeu opérationnel, est désormais une question de survie géopolitique, mais aussi une alerte sur les limites structurelles du système multilatéral dans les conflits de longue durée.

Noël Ndong

FOOTBALL - INTERCLUBS AFRICAINS

La CAF valide les quatre clubs de la RDC

La Confédération africaine de football (CAF) a validé les quatre clubs congolais engagés en compétitions africaines interclubs de football, notamment le FC Les Aigles du Congo de Kinshasa, le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi, l'AS Simba de Kolwezi et l'AS Maniema Union de Kindu.

La CAF a validé la liste des quatre clubs congolais qui prendront part aux compétitions africaines interclubs, notamment la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération africaine. Il s'agit du FC Les Aigles du Congo, du FC Saint Eloi Lupopo, de l'AS Maniema Union et de l'AS Simba. La Fédération congolaise de football association (Fécofa) l'a confirmé à travers une note publiée le 12 septembre 2025, soit trois jours après avoir soumis la liste définitive sur demande de la CAF.

Cette décision écarte ainsi le risque d'une saison blanche, formulée par TP Mazembe, qui pesait sur le football congolais après la réunion du mardi dernier au cours de laquelle la Fécofa était appelée à trouver un consensus avec les clubs du championnat national pour désigner les représentants de la RDC aux interclubs de la CAF. L'on se rappelle, le TP Mazembe est allé jusqu'au Tribunal arbitral du Sport (TAS) pour réclamer une saison blanche car le championnat national a été interrompu alors qu'il reste



encore quelques matches du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), une situation que la RDC avait déjà connue une fois par le passé et qui avait bénéficié au club noir et blanc de Lubumbashi. Finalement, la Fécofa a pu réu-

nir les clubs de Ligue 1 qui ont accepté la décision de l'instance nationale du football, sans naturellement l'approbation de Mazembe. Lors de cette campagne africaine, le FC Les Aigles du Congo de Kinshasa, champion du Congo, et le FC Saint Éloi

Lupopo de Lubumbashi défendront l'honneur du football local à la Champions League africaine ; et l'AS Maniema Union de Kindu et l'AS Simba de Kolwezi (vainqueur de la dernière Coupe du Congo de football) joueront la Coupe de

la Confédération (C2 africaine).

Les premiers adversaires des clubs congolais...

Les quatre clubs congolais entrent en lice dès le premier tour préliminaire prévu à partir du vendredi prochain. Ainsi en Ligue des champions, le FC Les Aigles du Congo de Kinshasa va affronter Rivers United du Nigeria, le FC Saint Eloi Lupopo de Lubumbashi s'opposera à El Merreikh du Soudan, club habitué aux joutes continentales. En Coupe de la Confédération, l'AS Simba de Kolwezi, vainqueur de la Coupe du Congo, fera ses premiers pas en compétition africaine face au FC Djabal des Comores, et l'AS Maniema de Kindu, troisième du championnat national, jouera contre la formation de Pamplémousses FC de l'Île Maurice.

Selon le calendrier des compétitions, le premier tour préliminaire est fixé au 19 septembre 2025, le deuxième tour au 17 octobre 2025. La phase de groupes va débuter le 21 novembre 2025 et la phase à élimination directe le 13 mars 2026.

Martin Engimo

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora



Deuxième but de la saison pour Cédric Odzoumo (DR)

National 1, 6e journée
Après trois défaites de rang, Valenciennes bat le Paris 13 en fin de match (1-0). Relégué sur le banc par Stéphane Moulins, Alain Ipiélé est entré en jeu à la 86e.

Pas de Lorick Nana sur le banc parisien.
Versailles corrige Concarneau 4-0. Titulaire en pointe, Cédric Odzoumo a ouvert le score à la 14e : en embuscade sur une mauvaise relance de la défense, il efface le gardien, sorti de sa surface, d'un crochet intérieur et marque en puissance entre deux défenseurs (1-0). Sur le second but, il est encore précieux au début de

l'action en point d'ancrage, dos au but, sur une touche de son équipe. Remplacé à la 71e, il totalise 2 buts et 1 passe décisive en quatre matches. Quevilly-Rouen chute face à Aubagne (1-2). Jérémie Mounsesse était aligné sur la droite de la défense à trois et Natanael Bouekou dans l'entrejeu. La responsabilité de l'ancien Lyonnais est engagée sur le premier but, puisqu'il est pris de vitesse par Chaban, qui centre tranquillement pour Mayilla (9e). A la 83e, l'international U20 est encore dépassé, le long de la ligne, par Chaban, dont le centre-tir bat Bonnevie

avec réussite (2-1). Sur l'égalisation rapide des Normands, Bouekou fait la différence avec un bon ballon glissé entre deux adversaires pour Diliwidi, passeur décisif pour Anani (1-1, 11e). Rappelons que les Yvelinois comptent un match en retard, contre Villefranche et un match en moins, celui contre Ajaccio, forfait général. Orléans bat Bourg-Péronnas 1-0. Sans Marvin

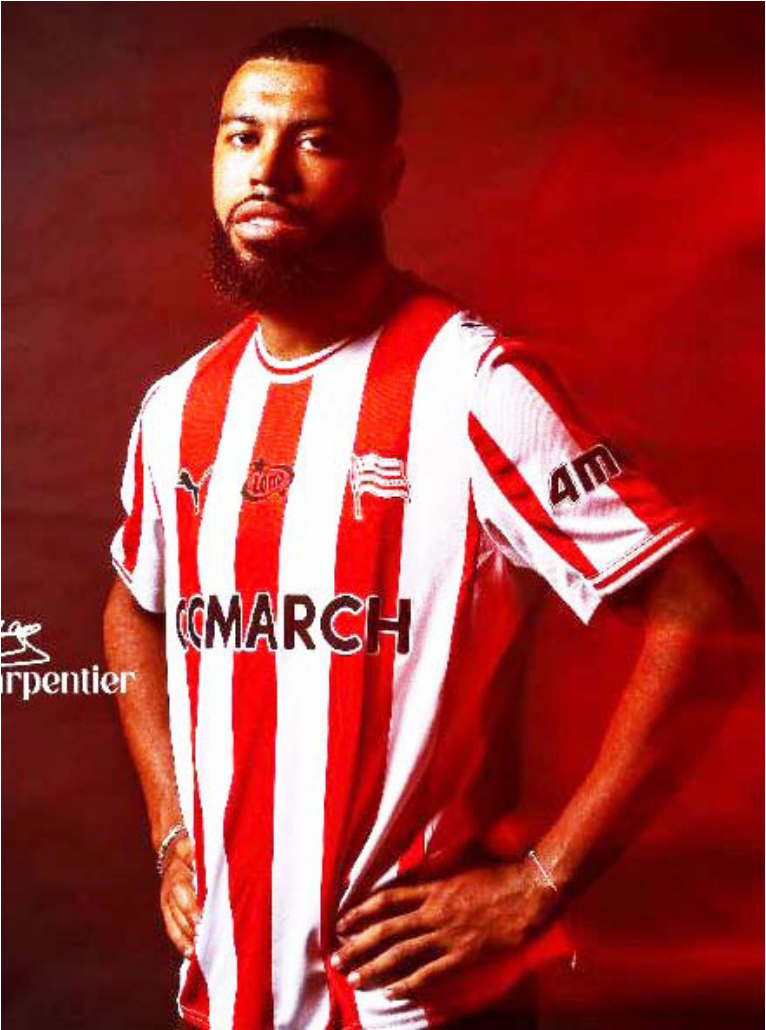
Baudry, encore convalescent (dos). Remplaçant face à son club formateur, Destin Banzouzi est entré à la 81e. Sans Roger Tamba M'Pinda, non retenu, Châteauroux concède le nul 2-2 face à Saint-Brieuc.

Transferts : Gabriel Charpentier en Pologne, Beni Makouana en Tchèque

Annoncé, sans suite, dans plusieurs clubs cet été,

Gabriel Charpentier s'est finalement engagé en faveur du KS Cracovie, actuel deuxième du championnat polonais. L'avant-centre de 26 ans était arrivé en Emilie-Romagne en 2022, sans jamais totalement s'imposer en raison de plusieurs blessures, dont une rupture du tendon d'Achille en décembre 2023. Malgré quelques coups d'éclat, le natif de Pointe-Noire n'aura joué que 45 matches pour un total de 5 buts et 6 passes décisives. Alors qu'il ne lui restait qu'un an de contrat, Charpentier a été vendu pour une somme conséquente-on parle de 2 millions d'euros- au KS Cracovie, 6e du championnat 2024-2025. Il y a signé jusqu'en juin 2026, avec une saison supplémentaire en option. Mis au placard, et enfermé à double tour, au Polissya Jytomyr, Beni Makouana quitte l'Ukraine et va tenter de se relancer en République tchèque : l'ailier international s'est engagé en faveur du FK Jablonec, 3e du championnat tchèque. L'ancien Montpelliérain, qui est en attente de son visa de travail, a signé pour un an, avec une deuxième saison optionnelle.

Camille Delourme



Gabriel Charpentier lors de sa présentation (DR)

NÉCROLOGIE

Antoine Mampassi Suisse a le profound regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de Léopold Serge MOUNGALI Riper, colonel d'aviation (pilote) à la retraite, survenu le 2 septembre 2025 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°27 de la rue Léonard Ngambio au quartier La Base (arrêt forage). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Les familles Nkou Ganzo et Ndazi ; Mrs Mathias Dzon et Henri Gankama ; les enfants et petits-fils : Mombouli, Adampot, Onouabou, Ndé- Noh-Dzi, Voua, Gankama, Bitséné et Ganziri. Mrs Mathias Dzon, Henri Gankama, Jean Vivien Mombouli, d'une part, le clan Tchignoundou du kouilou. Les enfants et petits-fils Juliette Loumingou, Marie Mpassi, Jacques Taty Kougnia et Bernadette Mbouma. Le révérend Bonaventure D'Almeida ; Mrs Kwassi Tagbor, Patrick Corentin Yombi, Dieudonné Blaise Paka et Mme Sarah Nagoti Tagbor d'autre part, ont le profond regret d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur fils, frère, neveu, père et grand-père Son Excellence Serge Mombouli, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo auprès des États-Unis d'Amérique du Mexique et du Brésil, doyen du corps diplomatique africain auprès des États-Unis D'Amérique, survenu le vendredi 5 septembre à Washington aux États-Unis d'Amérique. A Brazzaville la veillée mortuaire est organisée au centre-ville à proximité de l'ancien club dancing «Le diplomate», première impasse à droite de l'avenue Nelson Mamdela, juste derrière la société Dandres. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Le démarrage repoussé de deux semaines

Le coup d’envoi de la compétition, qui devrait être effectué le 13 septembre, a été reporté de 15 jours.

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a pris cette décision de commun accord avec les seize équipes engagées au terme de la réunion tenue le 12 septembre au siège de la Fécofoot. Cette décision qui n’arrange pas les clubs est consécutive au refus par le ministère des Sports d’accorder l’utilisation des infrastructures construites à la faveur du développement du football à son organe technique. Face à cette situation qui perdure, l’hypothèse d’un Plan B prend de l’épaisseur. « Nous avons pris la décision ensemble de reporter le championnat de 15 jours. Si dans ces jours, nous n’avons pas l’autorisation, nous trouverons un plan B », a assuré le président de la Fécofoot. Au cours de cette réunion, les clubs ont manifesté leur envie de jouer. L’entretien des joueurs sans compétition commence à peser sur leur finance. La seule solution pour obtenir une subvention est de jouer. C’est ce que la Fédération internationale de football asso-

ciation (Fifa) recommande à ses associations membres. Le Congo n’étant pas nanti d’installations sportives privées comme ailleurs, le Centre technique d’Ignié s’impose comme une alternative crédible. La question de la sécurité dans l’enceinte a été évoquée et la réponse de la Fécofoot a apaisé les inquiétudes. « C’est un championnat national Ligue 1. Si on prend la décision d’aller jouer à Ignié, il faudra que nous mettions les conditions de sécurité, c’est-à-dire remonter le grillage, faire une mini tribune même en bois pour sécuriser l’aire de jeu. Vous nous avez donné 15 jours. On va se préparer. Si nous trouvons que la dernière décision c’est à Ignié, on va faire des travaux pour sécuriser les athlètes et le public. Il faut qu’on mette les vestiaires », a commenté Jean Guy Blaise Mayolas. Les clubs, très surpris de la décision du ministère des Sports, tirent chacun les conséquences du report. « C’est une énorme



Des dirigeants des clubs/Adiac

déception surtout pour nous qui jouons la compétition africaine. On devra au moins avoir une journée dans les jambes, ce n’est plus possible parce que le ministère n’a pas libéré les stades. Nous avons débuté les entraînements depuis 3 mois, mais ce n’est pas suffisant pour aller jouer un match aussi important contre Primeiro de Agosto. Il fallait trois journées du championnat pour bien aborder le premier tour préliminaire de la Coupe africaine de la confédération »,

a souligné Kévin Ikouma, secrétaire général de l’AS Otohô. Le match aller se jouera entre le 20 et 21 septembre. L’Athlétique club Léopards, qui reçoit le club mozambicain à la même date, connaît lui aussi les mêmes soucis de préparation. « RCB aura voulu être reçu à Pointe-Noire, malheureusement nous n’avons pas eu les stades. La Fécofoot nous propose le plan B parce que nous, les dirigeants, lui avons demandé de rallonger de 15 jours pour mieux

nous préparer. Nous allons demander à l’Etat de revoir ce problème des stades parce que nous sommes les Congolais, les clubs appartiennent au Congo, les joueurs aussi sont les Congolais. Fermer les stades nous fait mal. Nous allons voir si on peut jouer à Ignié. Dans tous les cas, notre problème est que le ballon roule », a ajouté Jerry Doucouré, président de Racing club de Brazzaville (RCB) promu cette saison en Ligue 1.

James Golden Eloué

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Les Lettres Plurielles

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

EDITIONS

ÉMILE GANKAMA

TRIBALISTE TOI-MÊME !

Le divagage Nord/Sud au Congo-Brazzaville. Idées reçues et manipulations. Pourquoi ?

ESSAI

LLM Éditions

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

AMIA

L'Harmattan

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí

Préface du Pr Théophile OBENGA

Collection Jeunesse et littérature africaine

Sarah, ma belle-cousine

Henri Djombo

PERIAN

IC EDITIONS / ÉDITIONS HEMAR

Hérissone Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Alioune SALL

JAMA

L'Harmattan

Guy MENGHA

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

vie de

L'oracle

Théâtre

EDITIONS

AÉROPORT INTERNATIONAL MAYA-MAYA

Le système de climatisation réfectionné

Mis hors service depuis des mois en raison des défaillances techniques majeures dues aux fuites d'eau et à la corrosion, le système de climatisation de l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville est entièrement rénové. Ce système a été remis en service, le 12 septembre, par le directeur général d'Aérco (Aéroports du Congo), Marcellus Boniface Bongho, en présence des responsables des sociétés partenaires, le Groupe Régál-Congo et la société LG Electronics.

Linfrastucture est installée au sous-sol du bâtiment central de l'aéroport. Les travaux de sa rénovation ont été réalisés par le groupe Régál-Congo, en partenariat avec LG Electronics, une société sud-coréenne spécialisée dans le domaine. Selon les experts, les travaux ont été effectués conformément au plan préélabore par Aérco, la société exploitante de l'aéroport Maya-Maya, et ont consisté notamment à la remise à neuf de tout le réseau de climatisation et la réparation de toutes les fuites d'eau qui y avaient été identifiées.

Le système rénové, selon les techniciens, est doté de compresseurs à haute performance, d'une technologie de refroidissement à eau optimisée et du réfrigérant écologique. Il garantit une performance fiable à long terme, avec des coûts énergétiques réduits et une maintenance simplifiée. « Nous avons changé tous les équipements abimés et mis hors service par les nouveaux équipements LG, jugés plus performants et qui nous garantissent un rendement plus efficace. Deux machines, sur les quatre en panne, ont été changées et sont dotées d'une capacité totale de



Les responsables d'Aérco et ceux de Régál-Congo et LG posant ensemble devant les équipements rénovés/Adiac

surons la bonne maintenance de ces nouveaux équipements, l'aéroport Maya-Maya ne connaîtra plus des ruptures de climatisation. Le travail a consisté aussi à améliorer l'ensemble du réseau du froid afin de le rendre plus fluide », a expliqué Lovela Mboungou, ingénieur, spécialiste en génie climatique.

Pour le Groupe Régál-Congo, la réfection du système de climatisation à l'aéroport Maya-Maya marque une étape décisive dans la modernisation des installations aéroportuaires au Congo, en of-

efficacité énergétique accrue et une approche durable.

L'objectif du Groupe Régál-Congo et de son partenaire LG Electronics est d'offrir à l'aéroport Maya-Maya des conditions de transit optimales, comme cela est prévu dans tous les grands aéroports à travers le monde. L'enjeu est surtout de permettre aux millions de voyageurs qui y transitent de passer leurs courts moments dans la dignité et le confort. « Ce projet emblématique s'inscrit dans la continuité du parcours mondial de LG en matière de

dissement avancées. De Jakarta à la Floride, de Riyad à Singapour, LG Electronics affirme son leadership dans la fourniture de refroidisseurs centrifuges de nouvelle génération à un centre de données d'Intelligence artificielle basé en Indonésie. Notre société est aussi compétente dans la mise des systèmes dans des écoles américaines et alimente l'un des plus grands complexes à usage mixte en Arabie saoudite avec 28000 RT de refroidissement », a témoigné un responsable de la société Régál.

Par ailleurs, Régál-Congo et LG Electronics a exprimé sa gratitude au gouvernement congolais, à Aérco et autres partenaires pour la confiance qui leur a été faite pour la mise en œuvre de ce projet emblématique. S'exprimant à l'occasion, le directeur général d'Aérco a salué la rénovation du système de climatisation et rassuré que des dispositions sont prises pour garantir la maintenance de ces équipements au niveau local. « C'est avec une grande fierté que nous avons coupé aujourd'hui ce ruban symbolique qui marque la relance d'une partie des équipements rénovés de la climatisation de l'aéroport Maya-Maya. Nous en sommes très émus pour ces machines de haute technologies qui obéissent aux contraintes environnementales recommandées pour un aéroport certifié, travaillant dans la certification en matière de carbone. Cela permet à l'aéroport de retrouver progressivement son confort en termes de climatisation sur notre plateforme. Les deux autres équipements en panne seront aussi rénovés afin de recouvrir la capacité de production initiale », a-t-il indiqué.

Firmin Oyé

145E ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ MAKOKO-DE BRAZZA

Le 18^e roi Makoko félicite le président de la République pour le maintien de la paix

En marge de la tenue du colloque international portant « Sur la route de l'histoire » relatif à la célébration du 145e anniversaire de la signature du « Traité Makoko-De Brazza », le 18e roi des tékés, Sa Majesté le roi Makoko Michel Ganari, a adressé un message visuel depuis Mbé, capitale royale, lequel message a été interprété par l'un des membres de la cour royale de Mbé présents dans la salle de l'auditorium Denis-Sassou-N'Guesso du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Dans ce message visuel projeté lors de ce colloque, le 18e roi des tékés, Sa Majesté le roi Makoko Michel Ganari a félicité le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, pour la paix qu'il ne cesse de prôner. Il a félicité également la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, princesse du royaume téké, pour le travail qu'elle ne cesse d'abattre. « Vous êtes tous réunis ici pour partager, échanger et débattre du thème que vous avez choisi et retenu pour ce colloque dont l'objet est la signature du Traité Makoko Ilool et Pierre Savorgnan de Brazza à Mbé. Mais avant de vous donner quelques conseils sur vos travaux, permettez-moi de souligner et de reconnaître avec vous que ce colloque se tient ici à Brazzaville au Congo dans un climat de paix favorable à vos travaux. Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a dit qu'il n'y a pas de chemin vers la paix, mais que la paix est un chemin obligatoire pour notre cher pays, le Congo », a souligné le roi Makoko Michel

Ganari.

Ajoutant qu'il y a la paix aussi dans la salle du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, où se tient ce colloque, haut lieu d'histoire, de débats et de culture placé sous la direction d'une femme engagée. « Cette femme, c'est la fille du royaume téké, notre princesse Belinda Ayessa qui, comme le décollage d'un avion, a fait face au vent, puis étape par étape a atteint sa vitesse de croisière. Notre princesse Bélinda, nous vous engageons dans ce sens d'aller toujours de l'avant et Nkwembali vous prescrit de garder vivace la mémoire de notre histoire, cette histoire écrite un certain 10 septembre d'une certaine année 1880 ici à Mbé, capitale du royaume téké et qui a abouti à la signature d'un protectorat entre la France et le royaume. Princesse Belinda, n'ayez de cesse d'accompagner le président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso et le gouvernement congolais pour que ce traité ne tombe dans l'oubli. Merci à vous la princesse pour votre franche,



L'un des vassaux portant le raphia envoyé par le roi Makoko Michel Ganari à Bélinda Ayessa/DR

sincère et active collaboration avec le royaume téké », a-t-il déclaré.

Aux participants au colloque, le dix-huitième roi Makoko les a encouragés à interroger ce passé, à ne pas en avoir honte, encore moins de noircir. « Vous devez savoir que le passé, malgré ses fautes, ses difficultés, ses bévues est aussi riche en sincérité, en générosité et en engagement. Écrivons tous cette belle histoire du Traité Makoko et Savorgnan-de-Brazza avec plusieurs encres et désormais une seule plume, telle

est votre responsabilité historique en ce jour où tous unis, nous commémorons le 145e anniversaire du thème qui vous réunit à Brazzaville. En vous souhaitant d'être assertifs tout au long des travaux de ce colloque, je vous engage à un consensus. Je garde l'espoir que cette poubelle sur l'histoire du Traité Makoko et Savorgnan-de-Brazza sera vidée, lavée de l'eau des chutes de mbaon. Sachons qu'une poubelle qui n'est pas vidée et lavée devient nuisible et toxique pour notre environne-

ment historique », a indiqué le roi Makoko, Michel Ganari.

Après avoir souhaité pleins succès aux travaux de ce colloque et prié pour que la lumière du grand Nkwembali éclaire les participants tout au long de ce colloque, Sa Majesté le roi Makoko, à travers les membres de la cour royale présents à ce colloque, a fait porter à la princesse du royaume téké Belinda Ayessa le raphia royal. Le même geste a été également fait au représentant du royaume de Dahomey (Benin).

Bruno Zéphirin Okokana